



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-18990>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-18990**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-80651**, mise en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/07/2024

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Mairie de Villeneuve-la-Garenne

Adresse : 28, avenue de Verdun, 92390 Villeneuve-la-garenne

Coordonnées :

Courriel : Service-commandepublique@villeneuve92.com

Adresse internet : <http://www.villeneuve92.com>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR105

Section 2 - Description du marché

Intitulé : L'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement de la commune de Villeneuve-la-Garenne (92390).

Numéro de référence : C24-001

CPV - Objet principal : 55000000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente concession de services a pour objet l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement de la commune de Villeneuve-la-Garenne (92390).

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55000000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR105

Description des prestations : Concession de services a pour objet l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement de la commune de Villeneuve-la-Garenne (92390).

Critères d'attribution :

- Critère n° 1. La qualité et la diversité de l'offre commerciale, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre Critère n° 2. Les conditions financières, appréciées notamment au regard du contenu du cadre d'éléments financiers Critère n° 3. Le respect des normes environnementales, d'hygiène et de sécurité, apprécié au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre. Critère n° 4. La qualité et la diversité des animations commerciales et des marchés thématiques, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cad
- Critère n° 1. La qualité et la diversité de l'offre commerciale, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre Critère n° 2. Les conditions financières, appréciées notamment au regard du contenu du cadre d'éléments financiers Critère n° 3. Le respect des normes environnementales, d'hygiène et de sécurité, apprécié au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre. Critère n° 4. La qualité et la diversité des animations commerciales et des marchés thématiques, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cad
- Critère n° 1. La qualité et la diversité de l'offre commerciale, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre Critère n° 2. Les conditions financières, appréciées notamment au regard du contenu du cadre d'éléments financiers Critère n° 3. Le respect des normes environnementales, d'hygiène et de sécurité, apprécié au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre. Critère n° 4. La qualité et la diversité des animations commerciales et des marchés thématiques, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cad
- Critère n° 1. La qualité et la diversité de l'offre commerciale, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre Critère n° 2. Les conditions financières, appréciées notamment au regard du contenu du cadre d'éléments financiers Critère n° 3. Le respect des normes environnementales, d'hygiène et de sécurité, apprécié au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cadre de son offre. Critère n° 4. La qualité et la diversité des animations commerciales et des marchés thématiques, appréciées au regard du contenu du cadre de mémoire technique dûment établi par le candidat dans le cad

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Concession de services a pour objet l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement de la commune de Villeneuve-la-Garenne (92390).

Une concession/un lot est attribué(e) : Oui

Date de la décision d'attribution de la concession : 05/12/2024

Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 4

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom et adresse du concessionnaire :

Nom officiel : SEMACO

Adresse : 3 RUE DE BASSANO, 75116 Paris

Coordonnées :

Adresse internet : <https://semaco-marches.com/>

code NUTS : FR105

Le concessionnaire est une PME : Oui

Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 20000 euros

Section 5 - Renseignements complémentaires

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2/4, boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy-Pontoise

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges -
Préfecture de Région Ile-de-France -

Adresse : 29, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris Cedex 07

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Adresse : 2/4 Boulevard de l'Hautil, 95027 Cergy pontoise

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/02/2025